

de la dentelle, options « Aiguilles » et « Fuseaux »

RNCP38395 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BMA — Brevet des métiers d'art
Code(s) NSF	241
Formacode(s)	45531
Code(s) ROME	B1804
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du brevet des métiers d'art (BMA) de la dentelle est un technicien des métiers d'art qui intervient dans le cadre d'unités professionnelles indépendantes (artisanat d'art) ou d'ateliers de restauration, de création et/ou de production (public ou privé). Le BMA de la dentelle comporte deux options : aiguilles et fuseaux.

ACTIVITÉS VISÉES

L'activité du titulaire du BMA de la Dentelle l'amène au sein de ces ateliers à :

- résoudre des problèmes d'ordre esthétiques et techniques liés à la création artistique et au domaine de la mode et du luxe en général (métiers de la parure)
- gérer une réalisation de la phase de conception jusqu'à la livraison
- rechercher des points anciens et/ou nouveaux relatifs à une demande spécifique (réparations d'œuvres anciennes et créations contemporaines)
- traduire et transposer en dentelle les intentions d'un créateur (à partir de dessins d'artiste et/ou de concepts, d'éléments d'intention)
- participer à des missions de formation au sein de l'atelier ou à l'extérieur (transmission des savoirs et savoir-faire)
- faire preuve de curiosité et de créativité
- organiser et gérer une équipe.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

OPTION AIGUILLES

Conception d'un dessin technique, réalisation et finition de la dentelle correspondante (correspond à l'épreuve E1 : Epreuve professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel et l'économie gestion)

Mettre en œuvre, réaliser :

- Réaliser le dessin artistique permettant la représentation des différents points.
- Préciser les espaces ornementaux nécessaires à la mise en œuvre (dessin technique).
- Présenter le projet, prendre en compte les différents points de vue et aménager le projet le cas échéant.
- Effectuer un devis définitif en fonction des documents de définition retenus et confirmer le délai de livraison.
- Commander les quantités nécessaires de matières d'œuvre et organiser si nécessaire le stockage.
- Réaliser la dentelle.

Finir et contrôler :

- Assurer, diriger et contrôler les opérations de finition.

- Donner des informations claires et justes. Ecouter, prendre en compte les différents points de vue. Faire respecter les engagements des tiers.

- Saisir et transcrire les données concernant l'élaboration du projet et sa mise en œuvre.

Référencer, classer et conserver les différents documents.

Projet de réalisation (correspondant à l'épreuve E2 : épreuve de projet de réalisation »)

Analyser et rechercher :

- Appréhender l'intention du donneur d'ordres.

- Rechercher et choisir des documents en relation avec l'ouvrage envisagé.

Préparer :

- Elaborer des avant-projets graphiques à partir d'une documentation iconographique.

- Sélectionner les matières d'œuvres en fonction des avant-projets.

- Prévoir la quantité de matières d'œuvre et son coût.

- Prévoir les temps de réalisation et le coût global.

- Prévoir le délai de livraison.

- Présenter et argumenter les différents projets de façon claire et précise et tenir compte des remarques exprimées par le donneur d'ordres.

Gérer et communiquer :

- Recevoir, comprendre et transmettre des informations. Choisir le moyen de communication adapté à une situation. Faire un compte rendu écrit ou verbal. Argumenter.

- Elaborer et présenter un plan de travail. Prendre en compte les différentes propositions techniques. Expliciter ses choix. Transmettre des savoirs. Veiller à l'application des consignes.

- Etablir la facturation d'après le devis. Justifier un devis et une facturation et apporter les éléments d'informations nécessaires.

OPTION FUSEAUX

Mise en carte d'un dessin, réalisation et finition de la dentelle correspondante (correspond à l'épreuve E1 : Epreuve professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel et l'économie gestion)

Mettre en œuvre, réaliser :

- Elaborer un dessin de mise en carte...

- Tracer les symboles conventionnels.

- Reproduire un dessin de mise en carte par piquage et le crayonner.

- Réaliser des échantillons en proposant différentes interprétations des passages de fils en conformité avec le carton.

- Présenter le projet, prendre en compte les différents points de vue.

- Effectuer un devis définitif en fonction de ou des échantillons et confirmer le délai de livraison.

- Commander les quantités nécessaires de matières d'œuvre.

- Réaliser la dentelle.

Finir et contrôler :

- Assurer, diriger et contrôler les opérations de finition.

- Donner des informations claires et justes. Ecouter, prendre en compte les différents points de vue. Faire respecter les engagements des tiers.

- Saisir et transcrire les données concernant l'élaboration du projet et sa mise en œuvre.

Référencer, classer et conserver les différents documents.

Projet de réalisation (correspondant à l'épreuve E2 : épreuve de projet de réalisation »)

Analyser et rechercher :

- Appréhender l'intention du donneur d'ordres.

- Rechercher et choisir des documents en relation avec l'ouvrage envisagé.

Préparer :

- Exploiter et traduire graphiquement une documentation iconographique sous forme d'esquisses ou de croquis.

- Transposer les recherches graphiques sous forme de projets finalisés et de plans techniques à l'échelle.

- Connaître et sélectionner les matières d'œuvre.

- Déterminer les quantités nécessaires à l'échantillonnage et s'assurer de la continuité de l'approvisionnement.

- Prévoir selon les projets la quantité totale des matières d'œuvre et son coût.

- Prévoir selon les projets les temps de réalisation et le coût global.

- Prévoir selon les projets les délais de livraison.

- Présenter et argumenter les différents projets de façon claire et précise.

Gérer et communiquer :

- Recevoir, comprendre et transmettre des informations. Choisir le moyen de communication adapté à une situation. Faire un compte rendu écrit ou verbal. Argumenter.
- Elaborer et présenter un plan de travail. Prendre en compte les différentes propositions techniques. Expliciter ses choix. Transmettre des savoirs. Veiller à l'application des consignes.
- Etablir la facturation d'après le devis. Justifier un devis et une facturation et apporter les éléments d'informations nécessaires.

OPTION AIGUILLES ET OPTION FUSEAUX

Arts appliqués (correspondant à l'épreuve E4 « d'arts appliqués »)

Culture artistique et histoire de la dentelle

Arts appliqués

Dessin technique

Analyse du cahier des charges

Technique professionnelle

Technologie

Activités numériques

Activités géométriques et trigonométriques dans le plan

Cultures artistiques (correspondant à l'épreuve E3 « cultures artistiques »)

Analyse stylistique de dentelles

Histoire de la dentelle

Techniques professionnelles

Arts appliqués et cultures artistiques

Compétences d'investigation

- rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires ;
- sélectionner, classer et trier différentes informations ;
- analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ;
- établir des convergences entre différents domaines de création.

Compétences d'expérimentation

- respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ;
- établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références.

Compétences de réalisation

- opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie.

Compétences de communication

- choisir des outils adaptés ;
- établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ;
- justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.

Mathématiques

- s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ;
- analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ;
- réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ;
- valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ;
- communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche.

Langues vivantes

Compétences de niveau B1+ du CECRL :

- comprendre la langue orale ;
- comprendre un document écrit ;
- s'exprimer à l'écrit ;
- s'exprimer à l'oral en continu ;
- interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Français

- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ;
- adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- mettre en perspective des connaissances et des expériences.

Histoire-géographie - enseignement moral et civique

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Education physique et sportive

- développer sa motricité ;
- s'organiser pour apprendre et s'entraîner ;
- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ;
- construire durablement sa santé ;
- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

Langues vivantes (facultatif)

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer à l'oral en continu ;
- Interagir à l'oral ;
- Comprendre un document écrit, dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Mobilité (facultatif)

- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- Caractériser le contexte professionnel étranger
- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
- Se repérer dans un nouvel environnement
- Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil.

Blocs de compétences

RNCP38395BC01 — Conception d'un dessin technique, réalisation et finition de la dentelle correspondante

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre, réaliser :

- Réaliser le dessin artistique permettant la représentation des différents points.
- Préciser les espaces ornementaux nécessaires à la mise en œuvre (dessin technique).
- Présenter le projet, prendre en compte les différents points de vue et aménager le projet le cas échéant.
- Effectuer un devis définitif en fonction des documents de définition retenus et confirmer le délai de livraison.
- Commander les quantités nécessaires de matières d'œuvre et organiser si nécessaire le stockage.
- Réaliser la dentelle.

Finir et contrôler :

- Assurer, diriger et contrôler les opérations de finition.
- Donner des informations claires et justes. Ecouter, prendre en compte les différents points de vue. Faire respecter les engagements des tiers.
- Saisir et transcrire les données concernant l'élaboration du projet et sa mise en œuvre.

Référencer, classer et conserver les différents documents.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en cours de formation
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique et oral

RNCP38395BC02 — Projet de réalisation (option aiguille)

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser et rechercher :

- Appréhender l'intention du donneur d'ordres.
- Rechercher et choisir des documents en relation avec l'ouvrage envisagé.

Préparer :

- Elaborer des avant-projets graphiques à partir d'une documentation iconographique.
- Sélectionner les matières d'œuvres en fonction des avant-projets.
- Prévoir la quantité de matières d'œuvre et son coût.
- Prévoir les temps de réalisation et le coût global.
- Prévoir le délai de livraison.
- Présenter et argumenter les différents projets de façon claire et précise et tenir compte des remarques exprimées par le donneur d'ordres.

Gérer et communiquer :

- Recevoir, comprendre et transmettre des informations. Choisir le moyen de communication adapté à une situation.
- Faire un compte rendu écrit ou verbal. Argumenter.
- Elaborer et présenter un plan de travail. Prendre en compte les différentes propositions techniques. Expliciter ses choix. Transmettre des savoirs. Veiller à l'application des consignes.
 - Etablir la facturation d'après le devis. Justifier un devis et une facturation et apporter les éléments d'informations nécessaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel oral
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel oral

RNCP38395BC03 — Arts appliqués

LISTE DE COMPÉTENCES

Culture artistique et histoire de la dentelle

Arts appliqués

Dessin technique

Analyse du cahier des charges

Technique professionnelle

Technologie

Activités numériques

Activités géométriques et trigonométriques dans le plan

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

RNCP38395BC04 — Mise en carte d'un dessin, réalisation et finition de la dentelle correspondante

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre, réaliser :

- Élaborer un dessin de mise en carte...

- Tracer les symboles conventionnels.
- Reproduire un dessin de mise en carte par piquage et le crayonner.
- Réaliser des échantillons en proposant différentes interprétations des passages de fils en conformité avec le carton.
- Présenter le projet, prendre en compte les différents points de vue.
- Effectuer un devis définitif en fonction de ou des échantillons et confirmer le délai de livraison.
- Commander les quantités nécessaires de matières d'œuvre.
- Réaliser la dentelle.

Finir et contrôler :

- Assurer, diriger et contrôler les opérations de finition.
- Donner des informations claires et justes. Ecouter, prendre en compte les différents points de vue. Faire respecter les engagements des tiers.
- Saisir et transcrire les données concernant l'élaboration du projet et sa mise en œuvre.

Référencer, classer et conserver les différents documents.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique et oral

RNCP38395BC05 — Projet de réalisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser et rechercher :

- Appréhender l'intention du donneur d'ordres.
- Rechercher et choisir des documents en relation avec l'ouvrage envisagé.

Préparer :

- Exploiter et traduire graphiquement une documentation iconographique sous forme d'esquisses ou de croquis.
- Transposer les recherches graphiques sous forme de projets finalisés et de plans techniques à l'échelle.
- Connaître et sélectionner les matières d'œuvre.
- Déterminer les quantités nécessaires à l'échantillonnage et s'assurer de la continuité de l'approvisionnement.
- Prévoir selon les projets la quantité totale des matières d'œuvre et son coût.
- Prévoir selon les projets les temps de réalisation et le coût global.
- Prévoir selon les projets les délais de livraison.
- Présenter et argumenter les différents projets de façon claire et précise.

Gérer et communiquer :

- Recevoir, comprendre et transmettre des informations. Choisir le moyen de communication adapté à une situation.
- Faire un compte rendu écrit ou verbal. Argumenter.
- Elaborer et présenter un plan de travail. Prendre en compte les différentes propositions techniques. Expliciter ses choix. Transmettre des savoirs. Veiller à l'application des consignes.
 - Etablir la facturation d'après le devis. Justifier un devis et une facturation et apporter les éléments d'informations nécessaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel oral
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel oral

RNCP38395BC06 — Cultures artistiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyse stylistique de dentelles

Histoire de la dentelle

Techniques professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

RNCP38395BC07 — Arts appliqués et cultures artistiques (options aiguilles et fuseaux)

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences d'investigation

- rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires ;
- sélectionner, classer et trier différentes informations ;
- analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ;
- établir des convergences entre différents domaines de création.

Compétences d'expérimentation

- respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ;
- établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références.

Compétences de réalisation

- opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie.

Compétences de communication

- choisir des outils adaptés ;
- établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ;
- justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP38395BC08 — Mathématiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ;
- analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ;
- réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ;
- valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ;
- communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et pratique

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP38395BC09 — Langues vivantes

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL :

- comprendre la langue orale ;
- comprendre un document écrit ;
- s'exprimer à l'écrit ;
- s'exprimer à l'oral en continu ;
- interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel oral

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP38395BC10 — Français - Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ;
- adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- mettre en perspective des connaissances et des expériences.

Histoire-géographie-enseignement moral et civique

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP38395BC11 — Education physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

- développer sa motricité ;
- s'organiser pour apprendre et s'entraîner ;
- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ;
- construire durablement sa santé ;
- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP38395BC12 — Langues vivantes (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer à l'oral en continu ;
- Interagir à l'oral ;
- Comprendre un document écrit,

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel oral

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel oral

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : Ponctuel oral

RNCP38395BC13 — Mobilité (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- Caractériser le contexte professionnel étranger
- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
- Se repérer dans un nouvel environnement
- Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat), apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) et stagiaires de la formation professionnelle continue (Établissements publics).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Types de structures professionnelles : - Ateliers d'État et Conservatoires

- Entreprises artisanales
- Ateliers associatifs ou indépendants

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emplois concernés : - Dentellière hautement qualifiée

- Dessinateur/trice technique
- Chef d'atelier
- Technicien/ne d'art (atelier public)
- Artisan d'art indépendant

Le/la titulaire du BMA de la Dentelle exerce son activité soit sous l'autorité d'un conservateur du patrimoine dans le secteur public, soit sous celle d'un responsable d'association dans le secteur privé, soit enfin de façon autonome s'il/si elle est artisan d'art indépendant.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 500 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en matériaux souples (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 218
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé à parité :

1° De professeurs de l'enseignement public et de l'enseignement privé ainsi que d'un enseignant de centre de formation d'apprentis préparant à cet examen, parmi lesquels au moins un membre de l'équipe pédagogique assurant la formation ;

2° De membres de la profession intéressée, employeurs et salariés en nombre égal.

Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 047 €
Prise en charge	Branches concernées
9 047 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2026
Date de dernière délivrance possible	31/08/2028

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP4923

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP42109

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP4923

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
Eduscol : <https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/f008.html>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38395/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	9 193 €
Coût moyen par dossier	3 064 €
Durée moyenne	309 h
Période	01/2024 – 06/2026
France compétences	98 %
Reste à charge titulaire	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.